



Le présent document contient des informations importantes destinées aux investisseurs de ce fonds. Son contenu n'est pas publicitaire. Ces informations sont prescrites par la loi pour vous expliquer la nature de ce fonds et les risques auxquels un investissement dans ce fonds vous expose. Nous vous recommandons de lire ce document pour pouvoir prendre des décisions d'investissement en connaissance de cause.

Flossbach von Storch III SICAV - Multiple Opportunities II Feeder - R

ISIN: LU1716946634

Un compartiment de Flossbach von Storch III SICAV.

Le fonds est géré par Flossbach von Storch Invest S.A.

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de la politique d'investissement du compartiment Flossbach von Storch III SICAV - Multiple Opportunities II Feeder (le « compartiment ») est de refléter dans la mesure du possible, en tant qu'OPCVM nourricier, la performance du Flossbach von Storch - Multiple Opportunities II (« OPCVM maître »). L'OPCVM maître est géré par Flossbach von Storch Invest S.A. DZ PRIVATBANK S.A. a été désignée comme dépositaire de l'OPCVM maître.

Le compartiment investit durablement entre 85 % et 100 % de son actif net dans des parts de l'OPCVM maître. L'investissement dans des liquidités est limité à 15 % de l'actif net. Il est interdit de recourir à des instruments financiers dont la valeur dépend de prix futurs d'autres actifs (« produits dérivés »).

La politique de placement du compartiment doit être considérée en tenant compte de celle de l'OPCVM maître : l'objectif de la politique d'investissement de l'OPCVM maître consiste à réaliser une plus-value intéressante dans la devise du compartiment, en tenant compte du risque d'investissement. La stratégie d'investissement est définie sur la base de l'analyse fondamentale des marchés financiers mondiaux. L'OPCVM maître investit ses actifs dans des titres de toutes sortes : actions, obligations, instruments du marché monétaire, certificats, autres produits structurés (Reverse Convertible, bons de souscription, obligations convertibles), fonds cibles, dérivés, dépôts en espèces et à terme. Jusqu'à 20 % de l'actif net du compartiment peuvent être investis indirectement dans des métaux précieux. L'investissement dans d'autres fonds ne peut pas dépasser 10 % des actifs du compartiment. Compte tenu des « autres restrictions d'investissement » au moins 25 % de l'actif net du compartiment seront investis dans des placements en capitaux, conformément à l'article 4 du règlement de gestion. Le compartiment peut utiliser des instruments financiers dont la valeur dépend des prix futurs d'autres actifs (« dérivés ») pour couvrir ou augmenter la valeur des actifs.

Les investisseurs peuvent en principe demander le rachat de leurs parts chaque jour ouvrable bancaire au Luxembourg, à l'exception des 24 et 31 décembre. Le rachat des parts peut être suspendu si des circonstances exceptionnelles le justifient dans l'intérêt des investisseurs.

Dans certaines circonstances, ce fonds ne convient pas aux investisseurs qui souhaitent retirer leurs capitaux du fonds dans un délai de 5 années.

Cette catégorie de parts distribue les bénéfices réalisés aux investisseurs.

Profil de risque/rendement

Risque faible				Risque élevé		
Revenu potentiellement faible				Revenu potentiellement élevé		
1	2	3	4	5	6	7

Les données historiques utilisées aux fins du calcul de l'indicateur synthétique ne sauraient constituer une indication fiable du profil de risque/rendement futur de la catégorie de parts. Le classement concerné peut faire l'objet de modifications et donc changer au fil du temps. Même la catégorie la plus faible ne peut être assimilée à un investissement sans risque.

Cette catégorie de parts a été classée dans la catégorie de risque précitée car le prix de ses parts est soumis à des fluctuations moyennes à fortes et par conséquent, ses opportunités de gains, mais aussi son risque de perte peuvent être modérés à élevés.

Lors du classement de la catégorie de parts dans une classe de risque, il se peut que tous les risques ne soient pas pris en compte en raison du modèle de calcul. Une description détaillée est disponible à la section « Avertissements quant aux risques » du prospectus. En raison de la structure maître-nourricier, la plupart des risques surviennent au niveau de l'OPCVM maître. Les risques suivants peuvent être considérés comme des exemples, mais n'ont pas d'influence directe sur la classification des risques susmentionnée :

Risque de crédit:

Le fonds peut investir une partie de son actif dans des obligations. Les émetteurs de ces obligations peuvent par exemple devenir insolubles, supprimant alors tout ou partie de la valeur des obligations.

Risque de liquidité:

Le fonds peut investir une partie de son actif dans des titres qui ne sont pas négociés sur une bourse ou un marché similaire. Il peut dès lors être difficile de trouver un acheteur pour ces titres à court terme. Aussi le risque de suspension du rachat des actions peut-il augmenter.

Risque de contrepartie:

Le fonds peut conclure directement ou indirectement diverses transactions avec des partenaires contractuels par le biais de l'OPCVM maître. Si un partenaire contractuel devient insolvable, il ne peut plus régler des créances en souffrance du fonds ou de l'OPCVM maître ou il peut le faire mais en partie uniquement.

Risque opérationnel et risque de conservation:

Le fonds peut être victime de fraude ou d'autres actes criminels, directement ou indirectement, par le biais de l'OPCVM maître. Il peut subir des pertes dues à des malentendus ou des erreurs des employés de la société d'investissement ou de tiers externes ou subir des dommages en raison d'événements externes tels que des catastrophes naturelles. Le dépôt d'actifs, en particulier à l'étranger, peut entraîner un risque de perte résultant d'une faillite, d'un manquement à l'obligation de diligence ou d'une conduite abusive de la part du dépositaire ou d'un sous-dépositaire.

Les heures limites de transaction pour le compartiment et l'OPCVM maître sont définies de telle sorte que les ordres de souscription et de rachat valables pour les parts du compartiment soient remis avant l'heure limite de transaction de l'OPCVM maître, afin qu'ils puissent être traités le même jour ouvrable. Pour plus de détails, veuillez vous reporter au prospectus de l'OPCVM maître.

Coûts

Coûts uniques avant et après l'investissement

Commission d'émission	5,00%
Commission de rachat	0,00%

Il s'agit ici du montant le plus élevé pouvant être ajouté à la valeur des parts avant votre investissement ou déduit avant le versement du prix de rachat. Votre conseiller financier vous informera des valeurs actuelles.

Coûts mis à charge du fonds au cours du dernier exercice

Frais courants	1,78%
-----------------------	--------------

Cette valeur repose sur les coûts débités pour la catégorie de parts au cours des douze derniers mois, et peut changer d'une année sur l'autre.

Coûts mis à charge du fonds dans certaines circonstances

Coûts liés à la performance du fonds:

Jusqu'à 10 % de la performance de la valeur unitaire à condition qu'à la fin de l'exercice, la valeur unitaire soit supérieure à la valeur unitaire la plus élevée de la fin de l'exercice précédent. Le paiement est effectué annuellement.

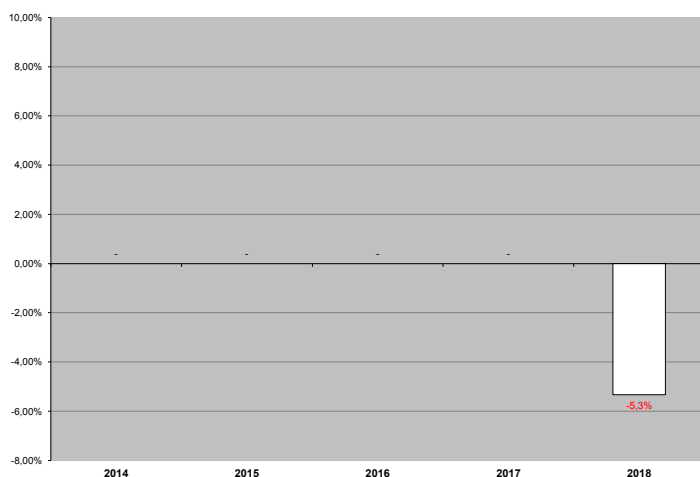
Au cours du dernier exercice, la commission de performance s'est élevée à 0,00%.

Les coûts assumés par l'investisseur sont alloués au fonctionnement du fonds et utilisés pour sa gestion, sa commercialisation et sa distribution. L'imputation des coûts diminue le potentiel de croissance des investissements du fonds.

Une commission éventuelle calculée sur les résultats ainsi que les frais de transaction engendrés, à l'exception des coûts de transaction de le dépositaire, ne sont pas pris en compte dans la rubrique «Frais courants».

Performance passée

OLU1716949634



La catégorie de parts a été lancée en 2017.

La performance a été calculée en euro.

Les informations concernant la performance passée ne sauraient constituer une indication des résultats futurs.

Tous les coûts et commissions ont été déduits lors du calcul de la performance, à l'exception de la commission d'émission.

Informations pratiques

Le dépositaire du fonds est DZ PRIVATBANK S.A., sise 4, rue Thomas Edison, Strassen, Luxembourg.

Des informations complémentaires sur le compartiment et l'OPCVM maître, le prospectus en vigueur, les statuts/le règlement de gestion et les informations clés pour l'investisseur de l'OPCVM maître peuvent être obtenues gratuitement, en allemand, néerlandais et français, auprès de la société d'investissement, de la société de gestion, du dépositaire ou du/des distributeur(s) et du/des agent(s) payeur(s). Les derniers rapports annuels et semestriels du compartiment et de l'OPCVM maître peuvent également être obtenus, en anglais, auprès de ces mêmes entités.

D'autres informations pratiques ainsi que le prix des parts peuvent être obtenus à tout moment sur le site Internet de la société de gestion et peuvent être demandés gratuitement auprès des agents indiqués ci-dessus. En outre, des informations détaillées sur la politique de rémunération actuelle, y compris une description de la façon dont la rémunération et les autres avantages sont calculés ainsi que l'identité des responsables de leur attribution, figurent sur le site Internet de la société de gestion et peuvent être obtenus gratuitement en format papier auprès des agents indiqués ci-dessus. Le site Internet de la société de gestion est www.fvsinvest.lu.

Les dispositions fiscales en vigueur dans le pays d'origine du compartiment sont susceptibles d'influencer votre situation fiscale personnelle. Veuillez faire appel aux services de votre conseiller fiscal en relation avec les effets fiscaux d'un investissement dans le compartiment.

La société de gestion ne peut être tenue responsable que sur la base d'une explication contenue dans le présent document qui serait trompeuse, incorrecte ou incompatible avec les parties correspondantes du prospectus.

Ces informations importantes décrivent une catégorie de parts du compartiment. Ce dernier, quant à lui, fait partie d'un fonds à compartiments multiples. Le prospectus et les rapports contiennent, le cas échéant, des données sur toutes les catégories de parts du fonds mentionné en début de document dans son ensemble. Juridiquement, les éléments d'actif et de passif de tous les compartiments sont distincts les uns des autres.

Les parts du compartiment ou de la catégorie de parts peuvent en principe être converties dans des parts d'un autre compartiment ou d'une autre catégorie de parts. Des détails sur les éventuelles possibilités de conversion et les coûts y afférents sont disponibles dans le prospectus.

Ce fonds est autorisé au Luxembourg, où il est réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Ces informations importantes s'adressent aux investisseurs et datent du 12.02.2019.